

Lutte contre le racisme : Les efforts du Maroc exposés à l'ONU

16.07.2020 | Lutte contre le racisme : Les efforts du Maroc exposés à l'ONU

Les efforts consentis par le Maroc à différents échelons en matière de prévention et de lutte contre le racisme ont été mis en exergue mercredi à Genève, à l'occasion d'un débat autour de ce fléau au conseil des droits de l'homme de l'ONU.

Intervenant dans le cadre de l'examen d'un rapport sur les technologies numériques émergentes et la discrimination raciale, l'ambassadeur représentant permanent du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies et des organisations internationales à Genève, Omar à Zniber, a souligné que "le Royaume n'a eu de cesse de réaffirmer son attachement aux droits, à la diversité, à l'ouverture et à la tolérance, créant ainsi un socle de vivre-ensemble".

Ces droits sont garantis par la Constitution qui dans son article 23 interdit explicitement toute incitation au racisme, à la violence et à la haine, a-t-il enchaîné.

En outre, a-t-il rappelé, le Maroc a mis en place plusieurs institutions constitutionnelles visant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme dans leur globalité, en plus de la création d'un ministère en charge de l'égalité qui a pour

mission essentielle d'intégrer les considérations d'égalité dans les institutions publiques et de les ancrer davantage dans la société, y compris par un usage indiqué des moyens numériques.

L'ambassadeur a fait observer, dans ce sens, que Maroc, qui a abrité le séminaire international sur le suivi du plan d'action de Rabat relatif à l'interdiction de tout appel à la haine et le pacte mondial pour une migration sûre et régulière, devrait accueillir également en fin de cette année le sommet mondial de l'alliance des civilisations, autant d'évènements qui ont abordé et aborderont la question du racisme aussi dans sa dimension numérique.

De même, le Maroc qui a ratifié tous les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme interdisant toute discrimination, a accueilli la visite de la rapporteur spéciale sur les formes contemporaines du racismes en décembre 2018, a-t-il ajouté.

Dans le même esprit d'engagement en faveur de la lutte contre ce fléau, le Maroc a interdit explicitement dans sa législation nationale certaines manifestations de racisme, de discrimination raciale et de xénophobie notamment dans le cadre du code de travail, du code pénal et du code de la presse et de l'édition, ainsi qu'à travers la mission qui revient à l'agence nationale de contrôle des données, a-t-il souligné.

Source

: <https://www.infomediaire.net/lutte-contre-le-racisme-les-efforts-du-maroc-exposes-a-lonu/>